

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01147 Numéro SIREN : 852 880 269 Nom ou dénomination : A.S.COM

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2022 sous le numéro de dépôt 1145

Société A.S.COM
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Bis rue Jules César 45500 GIEN
RCS Orléans 852 880 269

PROCES VERBAL
DE DECISION UNIQUE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un
Le 18/10
À 10 heures.

Le soussigné,

- Smail ABDELLAOUI, Associé unique
Né le 24/03/1987 à AZAZGA (Algérie),
De nationalité algérienne,
Domicilié au 2 bis rue Jules César 45500 GIEN

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société « **A.S.COM** », Société par actions simplifiée de forme unipersonnelle, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est fixé au 2 Bis rue Jules César 45500 GIEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 852 880 269. Soumise par option à l'impôt sur les sociétés.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 30/06/2021 ;
2. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
4. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30/06/2021, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de 246 394 euros et un résultat net fiscal bénéficiaire de 40 696 euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020 font apparaître un bénéfice de 40 696 euros.

L'associé unique décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- Et le solde, soit 40 696 €, au compte « report à nouveau ».

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de procéder à une distribution de dividendes pour un montant de 10 000 €. En conséquence, l'associé unique recevra un dividende de 100 € par action.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

En trois exemplaires originaux.

Smail ABDELLAOUI
Associé unique

A.S. GOM
2 Bis rue Jules Césaire
45500 GIEN
Siret : 852 880 269 00026

A.S.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES****IDENTIFICATION**

M ABDELLAOUI smail

Pour le compte de :

SASU A.S.COM

A COMPLETER

28 RUE JULES CESAR

A COMPLETER

45500 GIEN

N° d'adhérent : 20192800145050

N° SIREN : 852 880 269

Période déclarée : 01/07/2020 au 30/06/2021

Date limite de dépôt : 15/10/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

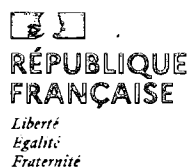
Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2020)

A.S



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2020)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie 2 BIS RUE JULES CESAR

Code postal 45500

Ville GIEN

Pays FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux de
31%Bénéfice imposable à
28%11 519 Déficit (report du 2033-
B)

Bénéfice imposable à 15% 38 120

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)

S

Forme juridique
ou titreNom et prénom ou
dénomination ABDELMOUMEN FOUZIA

Qualité et fonction ou complément de dénomination

COMPTABLE SALARIEE

AS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



AS

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations corporelles	20 028	3 435	16 593
Immobilisations financières (1)	310		310
TOTAL I (5)	20 338	3 435	16 903
2 - ACTIF CIRCULANT			
Créances (2) clients et comptes rattachés	81 928		81 928
Créances autres (3)	8 679		8 679
Disponibilités	10 621		10 621
TOTAL II	101 228		101 228
TOTAL GENERAL (I + II)	121 566	3 435	118 131
B - PASSIF			NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			1 000
Réserve légale			100
Report à nouveau			22 456
Résultat de l'exercice			40 696
TOTAL I			64 252
3 - DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (4)			18 000
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			3 941
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		-1 264	31 938
TOTAL III			53 879
TOTAL GENERAL (I + II + III)			118 131

AS

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	246 394
Autres produits			1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			246 395
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			7 959
Autres charges externes			119 546
		dont crédit-bail mobilier	1 164
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 284
		dont TP/CFE, CVAE	
Rémunérations du personnel			55 376
Charges sociales			9 693
Dotations aux amortissements			2 660
Total des charges d'exploitation (II)			196 518
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			49 877
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		58
	Charges exceptionnelles (VI)		180
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		8 943
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			40 696

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	40 696	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	40 696	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	40 696	

AS

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels		1 742		1 742	
Installations générales, agencements et aménagements divers		370		370	
Matériel de transport	3 000	14 917		17 917	
TOTAL rubrique I	3 000	17 029		20 029	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		196		196
Installations générales, agencements, aménagements divers		500		500
Matériel de transport		1 494		1 494
Autres immobilisations corporelles		470		470
TOTAL rubrique II		2 660		2 660

A.5



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2020)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



AS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	8,00
-----------------------------	------

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		246 394
	TOTAL 1	246 394

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		7 959
	TOTAL 3	7 959

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		238 435
---	--	---------

A.S



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Composition du capital social

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



AS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



A.S



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



A.S



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



AS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2020)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case



certifié conforme à l'original

A.S. COM
2 Bis rue Jules César
45500 GIEN
Siret : 852 880 269 0002t

A.S.